

La démarche "Le Gard, militant du goût"

À la fois une démarche, un label, mais aussi un réseau de producteurs locaux, "Le Gard, militant du goût" valorise le patrimoine gastronomique gardois!

Publié le 16/09/2024 - Mise à jour le 05/11/2024

Comment pouvons-nous vous aider?

Née en 2002, la démarche "Le Gard, Militant du Goût" vise à valoriser le patrimoine gastronomique gardois en facilitant la reconnaissance et la promotion des produits et des savoir-faire d'excellence.

L'objectif est de maintenir et de développer une économie locale favorisant les circuits courts avec la garantie de produits du terroir de qualité optimale dans le respect de l'environnement. Cette démarche est animée par le Conseil départemental en partenariat avec les chambres consulaires du Gard, l'association gardoise "Bienvenue à la ferme" et Gard tourisme.

Pour qui?

Agriculteurs et viticulteurs, artisans, restaurateurs, boutiques de terroir, brasseries, caveaux et cavistes

Comment en bénéficier ?

Pour rejoindre le réseau "Le Gard, Militant du Goût" pour une durée de 3 ans renouvelable, les professionnels doivent produire ou travailler des produits sous label qualité ou de tradition gardoise et :

Soit répondre à un cahier des charges relatif à une profession ou à un produit,

Soit obtenir une médaille au concours annuel "Gard Gourmand" (produits de bouche). Ce concours impose également un cahier des charges rigoureux pour garantir la qualité des produits de terroir gardois.

Rendez-vous sur le site internet Militant du Goût



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- Hôtel du Conseil départemental : de 8h00 à 17h00

 Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

 Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

<u>04 66 76 76 76</u>